

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 JUINI 2021 A 18 H

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le dix juin à 18 h, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HENRI PARANTHOËN, le Maire,

Nombre de conseillers  
en exercice :

15

Présents ou  
représentés :

15

**Présents :** PARANTHOËN Henri, le Maire ; LE COQ Annyvonne, SCHUCHARD Corinne, ALLAIN Gilles, LE BRIAND Fabienne, GUILLOU Loïc, HERVO Claudine, MENOUE Laurent, BLONDEL Christine, Yoann JUMEL, CONAN Amélie, CEILLIER-VERDEIL Christine, CASTERAN Maryline, JEZEQUEL Yves.

**Procuration :** ANDRE Yanick ayant donné pouvoir à M. Henri PARANTHOËN, le Maire ;

**Secrétaire de séance :** Loïc GUILLOU

**Date d'envoi de la Convocation :** le 07 juin 2021

**Date de l'affichage :** 07 juin 2021

**DELIBÉRATION N°2021-13-93 : TARIF DE LOCATION SALLE DE LA MAISON DE LA MER POUR DES EXPOSITIONS**

M. Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que chaque année, des expositions ont lieu à la salle communale de Kermouster. Cette année, la salle de réunions de la Maison de la Mer, pendant la période estivale, accueillera également des expositions. Par conséquent, il est nécessaire de définir un tarif de location pour les expositions pour cette salle.

Pour rappel, le tarif appliqué pour les locations de la salle de Kermouster est de 42 € la semaine pour des associations locales et privés de Lézardrieux et de 47 € pour les associations extérieures et privées.

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de fixer le prix de la location pour une exposition à 50 € la semaine pour la Maison de la Mer compte tenu des prestations disponibles.

***Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité***

- ✓ ***De valider le prix de location pour la salle de réunion de la Maison de la Mer pour des expositions à 50 €.***

Pour Copie Conforme

Le Maire

Henri PARANTHOËN

